

secondé les vues de Son Excellence en offrant, lui aussi, des prix pour un montant considérable. Grand a été le désappointement de ces messieurs ! et grand surtout a été le mien ! car l'intérêt que je porte aux animaux canadiens date de longtemps. Depuis que j'ai l'honneur d'appartenir au département de l'agriculture, je n'ai cessé de travailler dans ce but, et après avoir rencontré de l'indifférence dans bien des cas, j'ai fini par rencontrer des collaborateurs qui m'ont étonné par le zèle et par le dévouement qu'ils ont témoigné à la cause que j'avais entreprise.

À la dernière session de la législature, la Chambre de Québec a autorisé la création d'un livre de généalogie et vous avez vu par la dernière *Gazette Officielle* que les règlements pour mettre en œuvre cette nouvelle institution ont été passés et adoptés par l'autorité compétente ; et enfin, au mois de décembre dernier, l'honorable Commissaire de l'agriculture donnait avis que le livre de généalogie était ouvert. Nous avons cru, messieurs, que cette convention était une excellente occasion pour commencer les entrées dans ce livre de généalogie ; et, de fait, c'est ce soir seulement que nous avons commencé à faire les entrées.

Cet événement peut paraître à quelques uns d'une médiocre importance. Eh ! bien, moi, messieurs, j'y attache une importance considérable ; parce que c'est la moyen de rendre à la race des animaux indigènes de ce pays-ci une justice tardive et c'est le moyen de faire revivre cette race, car elle n'est pas aussi disparue qu'un grand nombre craignent qu'elle ne le soit. Dans les nombreuses visites que j'ai eu l'occasion de faire dans les différentes parties de la province, j'ai toujours porté attention aux troupeaux qui se trouvaient sur mon chemin, et je n'ai jamais passé dans les campagnes sans rencontrer sur ma route de nombreux animaux qui ont les traits très-caractéristiques, des marques très-distinctes de leur origine.

Messieurs, ce n'est pas une simple fantaisie que ce goût pour les animaux canadiens. Nous savons, par l'histoire, que les animaux de ce pays-ci ont été choisis avec le plus grand soin ; les animaux et les bestiaux qui ont été expédiés au Canada au commencement de cette colonie, c'est-à-dire depuis l'année mil six cent soixante-cinq à l'année mil six cent quatre-vingt ou quatre-vingt-dix, ont été choisis avec beaucoup de soin. C'était à l'époque où le grand roi Louis XIV gouvernait la France, avec ses immortels ministres ; c'était à l'époque où il envoyait au Canada des hommes de la taille du Vice-Roi de Tracy, de Talon, de Frontenac. Quand on traite la nouvelle France sous le rapport des hommes avec une pareille largesse, on doit supposer que dans le choix de ce que l'on destinait au Canada, on cherchait ce qu'il y avait de mieux dans le royaume de France, et nous en avons une preuve par la ressemblance que nous pouvons tous constater entre les animaux de la race canadienne et les plus célèbres animaux qui se trouvent en Europe ; je veux parler des Jerseys et des Guernesey. Considérez bien ces animaux dans leur taille et leur physiologie, vous rencontrerez un air de famille frappant entre eux et nos animaux bien conservés de race canadienne. En outre de cela, chez tous les animaux qui ont conservé les traits principaux de la race canadienne, vous reconnaîtrez non seulement

des traits de famille avec les Jerseys et les Guernesey, mais des qualités distinctives, des qualités supérieures de ces deux races, c'est-à-dire la richesse en beurre du lait et la permanence du lait chez les vaches ; un certain nombre de vaches donnent, lorsque l'herbe est abondante, une plus grande quantité de lait ; mais toutes les personnes qui ont suivi de près les habitudes de la vache canadienne s'accordent à dire ceci, et j'ai entendu faire ces remarques dès mon enfance, sans en vouloir convenir que plus tard, lorsque, par des preuves répétées, j'ai été forcé d'accepter ces observations, savoir : que les vaches canadiennes, ces vaches si méprisées pendant un temps, d'un bout de l'année à l'autre, conservent leur faculté lactifère avec une uniformité remarquable. Lorsque les herbes sont abondantes et étendues, les vaches d'une plus grande taille que les vaches canadiennes, donnent une grande abondance de lait, c'est vrai, elles atteignent des quantités surprenantes ; la vache canadienne n'atteint pas ces maxima là, en réalité, mais prenez une bonne vache canadienne, suivez-la d'un bout de l'année à l'autre, et vous trouverez qu'en fin de compte, elle vous aura donné, règle générale, une plus grande quantité de beurre que les autres races, proportion gardée de la nourriture qu'elle aura absorbée, parce qu'il est tout naturel qu'une vache qui absorbe une plus grande quantité de nourriture donne une plus grande quantité de produit ; mais produit pour produit, je crois qu'il n'est pas possible de nier que la vache indigène soit une productrice plus avantageuse que ses rivales d'autre origine.

Maintenant, j'ai dit qu'il y avait une quantité considérable de ces vaches et que dans les voyages que j'ai faits dans toutes les parties de la province, j'en ai remarqué un très grand nombre dans des districts où on ne s'imaginait pas qu'il en existât autant. Il y en a dans tous les districts, la chose est bien certaine. Monsieur Couture et Monsieur Barnard ont été surpris, hier, dans les visites qu'ils ont faites dans certaines étables, de trouver des types aussi parfaits dans la ville même des Trois-Rivières et dans la banlieue ; et, quand on voudra s'en donner la peine, il est certain qu'on en découvrira plus encore. Je ne crains pas d'exagérer en disant qu'il y a au moins le cinquième de toutes les vaches du pays qui appartiennent encore à la race canadienne ; alors, un cinquième du nombre total des vaches qu'il y a dans le pays représente au-delà de cent mille têtes. Vous voyez qu'il est encore temps de se préoccuper de la conservation de cette race précieuse et qu'il est encore temps de l'améliorer partout où elle a perdu ses qualités primitives.

À une exposition qui a eu lieu l'été dernier dans le comté de Charlevoix, paroisse de la Baie St Paul, j'ai eu le plaisir de voir une très belle collection d'animaux d'origine canadienne, et dans cette partie du pays où les communications avec le reste de la province sont difficiles, c'est une partie tout à fait isolée, il y a eu peu de croisement avec les animaux étrangers ; cependant un certain nombre de reproducteurs de la race Durham et Ayrshire ont été introduits dans quelques-unes de ces paroisses ; dans d'autres on pourrait difficilement trouver aucune trace de sang étranger. Eh ! bien, nous avons vu à la Baie St Paul, pour ne pas exagérer, je dirai trois des types les plus par-